

Rapport public Parcoursup session 2020

I.U.T. 2 de Grenoble - DUT - Gestion des entreprises et des administrations (4997)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. 2 de Grenoble - DUT - Gestion des entreprises et des administrations (4997)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	56	795	187	259	17	30
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	129	2604	502	666	17	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Connaître les calculs mathématiques de base,
- * Connaître les potentialités de l'environnement numérique,
- * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit,
- * Savoir analyser différents types de documents (texte, tableau, graphique, etc.),
- * Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit.
- * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (B1 minimum).

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Mettre en œuvre des techniques mathématiques (poser des calculs, poser une équation, modéliser un processus par une fonction),
- * Etre en capacité d'utiliser des logiciels et les fonctionnalités des calculatrices.
- * Etre capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique.
- * Construire un raisonnement logique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En plus de la JPO de l'IUT2 du 1er février 2020 (sur le site place Doyen Gosse, proche de la gare à Grenoble) une Journée Portes Ouvertes spécifique au département GEA sera organisée le samedi 15 février 2020 au 1 place Verdun à Grenoble (en face de la préfecture).

Il est possible de suivre le parcours classique ou le parcours collaborateur aux affaires internationales (CAI).

Pour postuler sur le parcours CAI, il faut d'abord être recruté dans le parcours classique via Parcoursup.

A la rentrée, un recrutement spécifique sera organisé pour les étudiants souhaitant suivre le parcours collaborateur aux affaires internationales. Veuillez à répondre oui à la question sur le CAI dans Parcoursup.

Pour ceux qui ne font pas CAI, en 2ème année, la formation peut être suivie en alternance, pour ceux qui en font la demande (recrutement en fonction de vos résultats et de votre motivation).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ optionnel "activités et centres d'intérêt".

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes, niveau et progression du candidat		Epreuve anticipée de français	Essentiel
			Notes de français, économie, gestion, mathématiques, histoire-géographie, langues vivantes, philosophie de première et terminale	Essentiel
			Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (le cas échéant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Savoir être, assiduité et ponctualité		Appréciations et absences sur les bulletins de première et terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Cohérence du projet de formation au regard des métiers visés par le candidat	Le projet de formation, la fiche avenir seront pris en compte ainsi que le formulaire complémentaire (questionnaire)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences éventuelles		Activités et centres d'intérêt (engagement associatif, citoyen, pratique sportive, autre)	Important

Signature :

Lionel FILIPPI,
Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble